

4 bis rue de la Cerisaie
FR - 75004 Paris

- Tél. 09 51 77 18 33 (tarif local)
- Fax 01 42 78 08 47
- info@esperanto-france.org
- www.esperanto-france.org

Les espérantophones s'associent à l'hommage rendu à Jean Zay.

Alors ministre de l'éducation nationale, Jean Zay a signé la circulaire du 11 octobre 1938 favorisant les cours facultatifs d'espéranto dans les établissements scolaires.

Le **27 mai 2015**, au **Panthéon**, la société rendra hommage à Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillon, Pierre Brosselette et **Jean Zay**. Ces quatre personnalités ont lutté pour la liberté, contre la dictature hitlérienne. L'une des premières mesures du régime nazi fut l'interdiction de la langue internationale espéranto. A l'opposé de ce totalitarisme, Jean Zay, ministre de l'éducation nationale, par sa **circulaire du 11 octobre 1938**, encouragea l'apprentissage de l'espéranto dans le cadre des activités socio-éducatives.

Seize ans auparavant, la circulaire du 3 juin 1922 du ministre de l'instruction publique Léon Bérard avait interdit toute propagande en faveur de l'espéranto. On peut y lire que « *Le français sera toujours la langue de la civilisation et, en même temps, le meilleur moyen de divulguer une littérature incomparable et de servir à l'expansion de la pensée française.* »

La diplomatie française faisait alors barrage à une proposition déposée au siège de la **Société des Nations** en décembre **1921** par onze pays parmi lesquels l'Inde, la République de Chine, la Perse et l'Afrique du Sud. Or, cette proposition visait l'inscription de l'espéranto parmi les langues admises dans toutes les écoles du monde. Il fallu attendre **1954** pour voir la Conférence générale de l'**UNESCO** adopter une résolution en faveur de l'espéranto.

Plus d'infos sur : <http://esperanto-france.org/la-circulaire-jean-zay>.

CONTACT PRESSE

Didier Loison, vice-président chargé des relations extérieures
Tél. : +33 688 903 009 — presse@esperanto-france.org

À propos de l'espéranto :

Langue auxiliaire facilitant l'apprentissage ultérieur des autres langues, l'espéranto préserve les langues maternelles tout en instaurant un véritable dialogue inter-culturel.

Conçu pour être réellement international et très facile à apprendre, parlé par des millions de personnes sur les cinq continents, l'espéranto offre une expressivité et une précision qui expliquent son emploi actuel dans les domaines technique, scientifique, littéraire, musical, touristique, etc. Ce sont aussi les valeurs intrinsèques de la langue, à savoir l'ouverture, la curiosité de connaître d'autres cultures, la volonté de protéger les autres langues et la promotion de la paix dans le monde qui expliquent que l'**UNESCO** a, par deux fois en 1954 et 1985, voté des résolutions en faveur de la langue et encouragé les nations de l'ONU à l'enseigner.

« *L'espéranto est en mesure d'exprimer les nuances les plus subtiles de la pensée et du sentiment, il est propre à permettre, par conséquent, l'expression la plus juste, la plus littéraire, la plus esthétique et de nature à satisfaire les esprits les plus ombrageux et les plus particularistes, et il ne peut pas porter ombrage aux fidèles des langues nationales.* » Maurice Genevoix, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française.

- Union Française pour l'espéranto
- Fédération des associations régionales d'espéranto en France
- Section française de l'association mondiale d'espéranto - UEA

